

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

En apprentissage

Inscription en ligne

📍 Limas & Tarare

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.

📅 Rentrée de **Septembre à Octobre** et possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année (sous réserve de la solidité du projet).

Objectifs

- Aider à la prise en charge de l'accueil au quotidien de l'enfant en l'accompagnant dans l'acquisition de son autonomie.
- Contribuer au développement et à la socialisation des enfants
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène.
- Entretien des locaux et le matériel.
- Participer à la préparation et au service des repas.

Qualités requises

- Patience
- Créativité
- Sens de l'organisation
- Bienveillance
- Adaptabilité et sens des responsabilités

Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (*séquences construites en lien avec les expériences en collectivité*)
- Méthodes actives (*études de cas, scénarios*)
- Actions pédagogiques interdisciplinaires
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé

Modalités d'évaluation

Nos apprentis sont évalués tout au long de la formation au CFA (1 bulletin par semestre) et en entreprise.

Des Contrôles en Cours de Formation - écrits et oraux - portant sur les apprentissages dans les enseignements professionnels et les matières générales ont lieu au cours de la formation en vue de l'obtention du diplôme.

Contenu de la formation

Enseignement général

Prévention, Santé, Environnement

Sauveteur Secouriste du Travail

PRAP Petite Enfance (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Petite Enfance)

Enseignement professionnel

Pratique professionnelle

Chef d'œuvre

Tutorat

Conditions d'admission

Pour un CAP en 1 an

- Titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau supérieur
- Etre âgé(e) de 18 à 29 ans
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Frais de formation

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la scolarité est gratuite et rémunérée. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.


Equipements

- Salles équipées d'écrans interactifs

Durée et organisation de la formation

- 1 an (400 heures)
- Rythme de l'alternance : chaque mercredi et une semaine durant les vacances scolaires au CFA

Modalités d'inscription

- Inscription via le  **formulaire d'inscription**
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Après le CAP

Accompagnant Educatif Petite Enfance

- Insertion professionnelle
- Bacs professionnels Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT), Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)...
- Ecole du secteur sanitaire et social : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)



Bénéfices de l'Apprentissage

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité
- Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation

Nos atouts

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise



Handicap Plus

Notre CFA est engagé dans la démarche qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme MARCELLIN, référente handicap, et la Direction du CFAB.